

Travaux concernés par le régime transitoire d'autorisation spéciale :
DEMOLITION DE BATIMENTS

Sont concernés :

Tout bâtiment dans le périmètre de prise en considération du cœur
Petit patrimoine vernaculaire

Exemples de prescriptions pouvant être associées à l'autorisation :

Préservation des éléments patrimoniaux architecturaux remarquables

...